

1. Renseignements sur l'identité du requérant

Nom de famille		Prénom	
Adresse du domicile (numéro, rue, appartement)			
Ville		Province	Code postal
Téléphone au domicile	Autre téléphone	Poste	Courriel

2. Renseignements sur l'identité du propriétaire de l'immeuble (si différent du requérant)

Nom de famille		Prénom	
Adresse du domicile (numéro, rue, appartement)			
Ville		Province	Code postal
Téléphone au domicile	Autre téléphone	Poste	Courriel

3. Renseignements relatifs à la demande

Arrondissement auquel la demande est adressée :

- Beauport
 La Cité-Limoilou
 Les Rivières
 Charlesbourg
 La Haute-Saint-Charles
 Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge

Identification du site (adresse ou numéro de lot) :

4. Description sommaire de la demande

Description de l'usage conditionnel projeté :

5. Signature

J'autorise la Ville de Québec à divulguer publiquement, lors des assemblées de consultation, tous les renseignements qui sont contenus au présent document afin d'expliquer la nature du projet et ses impacts. Cette autorisation est également valide pour tout document qui serait déposé en annexe et en soutien à la présente demande.

Signature du requérant		Date	Année	Mois	Jour

6. Envoi de formulaire

Documents exigés

- Copie de la demande de permis reliée au projet (si un permis est requis)
 Copie du titre de propriété de l'immeuble visé par la demande
 Lettre de procuration signée par le propriétaire de l'immeuble visé par la demande
 Plan à l'échelle qui illustre l'utilisation existante et celle projetée de chaque pièce de l'immeuble visé
 Plan d'aménagement du lot
 Tout autre document exigé par la réglementation sur les usages conditionnels
 Paiement (750 \$)

Note : L'absence de documents essentiels et l'absence de paiement ont pour conséquence de mettre en suspens le dossier.

Avant de formuler votre demande, vous devez **communiquer** avec une conseillère ou un conseiller en urbanisme de la Division de la gestion territoriale à l'adresse DivisionGestionTerritoriale@ville.quebec.qc.ca.

Le formulaire rempli et signé ainsi que les documents exigés doivent être transmis à l'attention de la conseillère ou du conseiller en urbanisme avec qui vous avez communiqué.

Les documents peuvent être transmis sur le [site de dépôt en ligne](#), par la poste ou en personne dans un [point de service](#) de votre choix.

Le délai de traitement est de 30 à 60 jours selon les particularités du secteur et la période d'affluence.